

N<sup>o</sup> 29  
 Demol  
 achille joseph  
 légitime

L'an mil huit cent cinquante, le treizième jour du mois d'août à trois heures du matin, pardevant nous Louis Joseph Obert, Maire officiel de l'état-civil de la commune de Mésange, Canton et arrondissement de Saint-Omer, Département du Pas-de-Calais, a comparu Louis Joseph Demol, âgé de quarante trois ans, manouvrier demeurant en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il a déclaré être né de lui, en son domicile, au jour d'hui à trois heures du matin et de Dame Sophie Lemoine, âgée de quarante quatre ans, son épouse auquel enfant il a été donné les surnoms d'achille Joseph. Les dites présentations et déclarations ont été faites en présence

de Sieot Desiré ambritte, âgé de trente deux ans, ourrier propriétaire et de Louis Desiré Sermonant, âgé de vingt cinq ans, ourrier menuisier, tous deux domiciliés en cette commune et ont les tenues et le comparant signé avec nous le présent acte après lecture faite.

Louis Desiré ambritte  
 Sermonant

